Chronique

LES PLAISIRS DE L'ASIE CENTRALE

« Non, dit Ella Maillart, j'étais toute seule. »

Je regardai avec stupeur cette grande jeune fille aux yeux bleus : « Comment! lui dis-je, vous avez traversé le Kyzil-Koum toute seule? »

Il faut dire que le Kyzil-Koum est un désert de sable, à l'est de la Caspienne, et qu'il a très mauvaise réputation. Son nom, en turc, signifie le sable rouge : dunes mortes qui ont perdu leur forme, fixées par une végétation de saxaoul ou de kandym; dunes vives en forme de croissant, qui changent d'orientation quand le vent se renverse. L'atmosphère est si sèche que les jeunes soldats russes, après la campagne de 1880, avaient pris l'apparence de vieillards parcheminés. Mouchketov qui écrivait il y a un demi-siècle a décrit une tempête de sable qui le prit dans le Kyzil-Koum. Je le cite d'après Camena d'Almeida : « La température tomba de 22°5 à 2°5 le lendemain matin; en plein jour, on ne distinguait rien au delà de deux cents mètres; les dunes fumaient; il était difficile de manger, car chaque morceau se couvrait immédiatement de sable, et le thé se transformait en bouillie. » Ce n'est évidemment pas une station d'été pour jeunes filles.

Mlle Maillart me fait remarquer, il est vrai, qu'elle a fait la traversée en hiver. Elle avait loué des chameaux à Takhta-Koupir. Seulement il n'y avait pas d'eau, sauf l'eau saumâtre des puits qui jalonnent la piste. « Quand nous eûmes fait soixante kilomètres vers le nord, me dit-elle avec simplicité, il tomba de la neige et nous pûmes faire du thé. » Si elle s'était trouvée là au printemps, elle eût reçu des averses qui, sur le parcours du Transcaspien, emportent la voie sur des centaines de mètres et liquéfient les maisons de terre battue. En vérité, c'est un charmant pays.

« Mais, dis-je, comment avez-vous eu l'idée de vous promener dans ce désert? »

Elle me répond ce qu'elle écrira dans son livre : que l'instabilité des nomades l'attire. Au retour de l'expédition du Centre-Asie, le malheureux et charmant Point lui avait fait l'éloge des Kirghizes. « Simples et hospitaliers, lui avait-il dit, ce sont des hommes libres. » « C'est la qualité, ajouta-t-elle, qui pouvait me toucher le plus : partout je cherche le secret des hommes droits qu'un ciel clair suffit à rendre heureux. » Déjà dans l'antiquité les Grecs s'imaginaient qu'au delà des monts Riphées vivait un peuple sage et heureux. On a passé les monts Riphées, c'est-à-dire l'Oural, mais l'on cherche toujours le peuple sage. J'ai su depuis que dans ce voyage Mlle Maillart elle-même avait connu quelques déboires. A Novo-Ourguentsch, au-dessous de Khiva, le postier lui a volé son couteau; à Takhta-Koupir, on lui a volé ses chaussures sous son oreiller, tandis qu'elle dormait, et elle s'est trouvée en chaussettes dans le Kyzil-Koum en plein hiver. Situation assez comique, dit-elle. Au moment du départ elle perd son portefeuille. Au bout du récit, on admire son endurance; mais on craint qu'elle n'ait pas découvert le secret qu'elle cherchait. Elle loue enfin trois chameaux, et la voilà dans le désert par un froid de vingt-cinq degrés, où le poil de sa monture ressemble à la barbe des vieux sapins. Et après quinze jours elle arrive à Kazalinsk, où passe la grande ligne de Tachkent à Moscou.

Mais cette traversée des sables glacés depuis l'Amou-Daria jusqu'au Syr-Daria n'est que le dernier épisode d'un voyage qui a duré six mois. Quand elle est arrivée sur l'Amou-Daria, Mlle Maillart venait de bien plus loin dans l'est, du Turkestan. Elle en avait visité les grandes villes, Tachkent et Samarkande. Je cherche à savoir comment une femme seule voyage dans ces pays mi-indigènes mi-soviétiques. Elle me montre une photographie. Je ne peux pas dire que je la reconnais. Mais je vois de dos, dans une vaste houppelande, une sorte de portefaix, qui porte au dos un rücksack dont toutes les poches sont gonflées, et, sur l'épaule, l'énorme boudin d'un sac de couchage. Le manteau lui-même est évasé et dilaté; les pieds chaussés de ces brodequins de montagne dont les jolies femmes font leur parure à Saint-Moritz ou à Kitzbühl. Entre les souliers et le bord du manteau on aperçoit des bas extraordinaires, à bandes horizontales et à grecques, dans le style décoratif du temps du roi Minos. « Ils étaient portés par une femme kirghize, me dit Mlle Maillart. Ils m'ont paru si jolis que je les lui ai achetés. Elle les a ôtés de ses jambes et je les ai mis. »

« Ainsi, repris-je, quand vous êtes revenue sur la mer d'Aral, vous veniez de Tachkent. Mais comment étiez-vous à Tachkent, dont le séjour est interdit, je crois, aux étrangers?

» — Je venais, dit-elle, d'Almata.

» — Almata, mais c'est l'ancien Vierny. C'est au Semiretchie, aux Sept-Rivières, encore bien plus loin dans l'est, presque sur la frontière chinoise. Qu'est-ce que vous pouviez bien faire par là? »

Je me rappelais, entre le désert russe et le désert chinois, cette formidable barrière de montagnes, percée de trois portes, par où les nomades de l'Est se sont à tant de reprises déversés vers l'Ouest. Cette chicane est vraiment la frontière des deux mondes. Gengis Khan en profitait pour faire le dénombrement de ses armées, à l'aller et au retour. Il avait inventé un procédé que je ne saurais trop recommander au bureau du personnel. Chaque soldat en passant devait vider un sac à terre, qu'il avait apporté plein. Le passage de l'armée conquérante laissait ainsi un monticule. Elle en faisait un autre au retour. En les comparant, on avait le chiffre des pertes.

C'était bien le désir de Mlle Maillart de franchir cette frontière historique et de passer de l'un des deux mondes dans l'autre, du Turkestan russe dans le Turkestan chinois, exactement dans cette province du Sin-Kiang, qui est un des endroits de la terre les plus propres à faire rêver. Il y a encore une quarantaine d'années, on ne connaissait là qu'un désert parcouru d'une piste et interrompu de quelques oasis, avec de petites villes, Turfan, Khami. Et voilà que tout à coup, dans cette région désolée, on trouve, dans des grottes sauvages, des peintures qui sont parmi les plus délicates, les plus flatteuses à l'œil, avec leur brun hanneton et leur vert minéral, les plus gracieuses et les plus décoratives qui soient. Comment von Lecoq a-t-il réussi à emballer ces parois entières et à les transporter? Elles sont aujourd'hui une des plus somptueuses parmi les richesses asiatiques de Berlin.

Ce pays, Mlle Maillart l'a aperçu, du haut d'un col de 4,900 mètres. Elle a atteint ce col par un glacier qu'elle a remonté par une moraine d'abord; puis la moraine a cessé et la voyageuse s'est trouvée sur une immense plaine de neige encadrée de montagnes; au bout de cette plaine, qui était en réalité la tête du glacier, elle a trouvé la rimaye, cette fissure qui sépare la glace du rocher. La rimaye passée, elle a encore quatre cents mètres de neige à brasser. Enfin, au bout de cette neige, une petite arête semée de cailloux : c'était le col.

De l'autre côté du col dégringolait un vallon noir sans neige. Au bas de ce vallon, à quelques kilomètres, la première ville chinoise, Turfan. A l'horizon, à l'endroit où le jaune du sol devient par des transitions imperceptibles le bleu du ciel, une sorte de poudroiement semble s'élever, monter à l'assaut : c'est le Gobi qui commence, l'immense et redoutable Mongolie. « Voici à mes pieds un des buts que je m'étais proposés : les montagnes chinoises habitées par les Kirghizes; le Sin-Kiang bouleversé par des courants opposés. Plus loin m'apparaissent Koutcha, Bâzâklik, les grottes aux cent mille Bouddas, les fresques tokhariennes... J'ai avec moi tout ce qui m'est essentiel, à l'exception de mon sac de couchage. Je pourrais partir seule pour Turfan. Quelques kilomètres à pied ne sont pas pour m'effrayer. Seulement, je n'ai pas de visa; à Berlin, à Moscou, on m'a dit qu'il fallait cinq à six mois pour obtenir une réponse d'Ouroumtchi, la capitale. Que ne donnerais-je pas pour aller plus loin, vers l'inconnu!... Quelle joie ce serait de descendre là, de couper les ponts derrière soi. Mais je n'ai pas assez de cran! » Et Mlle Maillart redescend vers l'ouest, dans la direction opposée au désir. On admirera l'ingénuité des reproches qu'elle se fait, à 5,000 mètres, après avoir campé deux mois dans les montagnes les plus désertes du monde, de manquer de cran. Il est vrai que ce n'est pas seulement la bourgade de Turfan qui la tentait. Elle pensait qu'elle était sur le 80e degré de longitude est, qui est le méridien de Delhi.

Nous parlons de ces pays inaccessibles, de la vallée de l'Ili, du lac Issyk. « Ah ! l'Issyk-koul, dit-elle en rêvant, comme c'est beau! » Elle me décrit un lac comme le lac de Genève vers Nyon, mais dans un pays où le Jura aurait 5,000 mètres et la Savoie 7,000. Ne pouvant aller vers l'est, elle aurait voulu aller vers le nord, à Barnaoul. Mais c'est encore une affaire de six jours. Je lui demande si le désert dont nous avons parlé d'abord vient buter directement sur le pied des montagnes. Elle me décrit alors l'ourlet intermédiaire, le plateau de loess, ce sable apporté du désert par le vent, et changé en terre fertile. Là vit une population sédentaire, les Sartes, éternellement opprimée par les nomades, les Ouzbeks. Le gouvernement soviétique a mis fin à cette inégalité en appelant tout le monde Ouzbeks.

« Mais quand vous étiez dans la montagne, là où les plateaux ont 3,000 mètres, et où les sommets dépassent 5,000, il a bien fallu que vous formiez une caravane ?

» — Nous étions partis à cinq de Moscou, deux ménages et moi. Nous étions seuls. Pas de caravane. Nos chevaux simplement. Nous couchions sous la tente.

» — Mais l'eau?

» — Pas une goutte d'eau la nuit : tout était gelé. Puis au matin un filet. Au milieu de la journée un torrent. Nous nous lavions au torrent.

» — Mais la nourriture?

» — Des conserves, des pâtes, toutes les variétés possibles de kacha (c'est une farine de gruau). Et un appétit ! (Elle me montre, en écartant les mains, la hauteur de la marmite de gruau qu'elle absorbait.) Et un air pur! J'avais engraissé de quatorze kilos... »

Et comme malgré tout je reste émerveillé de ces six mois d'aventures, Mlle Maillart me dit de l'air le plus naturel : « Mais non. Tout le monde peut aller au Tian-Chan. » Elle va me convaincre que c'est l'expédition la plus simple du monde, la plus économique (six mille francs français dépensés en six mois), la plus saine, une cure d'air, et quelle tranquillité ! Et je pense au pauvre Noguès, un des plus beaux pilotes qui aient traversé l'air, et que j'ai entendu, après un vol singulièrement mouvementé, à travers orages et coups de vents, dire en apercevant la ville où nous allions être enfin à l'abri : « Allons! les embêtements vont commencer ! »

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

A propos des décrets-lois d'économies

Nombre et traitements des fonctionnaires

A la veille du jour où vont être signés en conseil des ministres les décrets-lois qui, par le moyen unique des économies, doivent permettre le rétablissement d'un équilibre budgétaire réel, il est intéressant de rappeler, d'après les statistiques les plus récentes, quels sont actuellement le nombre des fonctionnaires, le montant de leurs traitements et des indemnités diverses qui s'y ajoutent, enfin la proportion du relèvement dont ils ont bénéficié après la dévaluation du franc.

Dans une lettre qu'il avait adressée le 27 novembre 1931 à M. Lamoureux, alors rapporteur général du budget, M. Piétri, alors ministre du budget, estimait « le nombre des fonctionnaires et agents civils ou militaires à 715,000 unités ». Ce nombre, qui ne comprend pas le personnel des chemins de fer de l'Etat, était en augmentation de 14,000 sur celui de 1927 qu'une enquête avait fixé à 701,171 unités, dont 547,148 fonctionnaires et agents civils et 154,023 militaires.

Postérieurement à cette estimation ministérielle, le *Bulletin de la statistique générale de la France*, de janvier 1933 publia une étude fixant, d'après le recensement de 1926, à 915,830, le nombre des membres du personnel rétribué par l'Etat, les départements et les communes, dont 518,153 pour les services généraux (enseignement public, magistrature, autres emplois) et 397,677 pour les P.T.T. (160,805), les chemins de fer de l'Etat (130,419) et les autres services industriels (106,453).

Enfin, l'étude du budget général et des budgets annexes de 1931-1932 permettait de fixer à 582,300 le nombre des fonctionnaires civils de l'Etat en 1931. En retranchant les 30,000 fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine, ce total, ramené à 552,000 contre 468,150 en 1914, représentait une augmentation, en dix-sept ans, de 18 0/0. A ces 582,300 fonctionnaires civils il y avait lieu d'ajouter les 126,000 agents des chemins de fer de l'Etat. L'ensemble du personnel civil de l'Etat se serait ainsi monté en 1931 à 708,000.

Comme, d'autre part, le nombre des militaires de carrière est évalué à 154,000 et l'effectif de la police d'Etat à 7,600, le nombre total des civils et militaires rétribués par l'Etat, y compris les agents des chemins de fer exploités par lui, serait de 870,000.

Quant aux crédits ouverts au budget pour le service des traitements, soldes, salaires ou rétributions des personnels civils et militaires de carrière de l'Etat, M. Piétri, dans sa lettre du 27 novembre 1931, en évaluait le montant à 11,200 millions. A quoi venaient s'ajouter 3,465 millions d'indemnités diverses. Au total 14,665 millions.

Enfin le rapport officiel, rédigé, après le dernier relèvement général des traitements intervenu le 1er octobre 1930, par les soins des services de la Statistique générale de la France, présentait « pour les fonctionnaires, agents, sous-agents, employés et ouvriers de l'Etat, rémunérés au mois, ainsi que pour le personnel officier et assimilé des armées de terre et de mer, les échelles ou les taux de traitements, remises et indemnités fixes de toute nature, à l'exception des indemnités ayant le caractère d'un remboursement de frais ». Il en résulte que la moyenne des traitements du personnel de l'Etat était, en 1931, portée au coefficient 6,26 par rapport au taux de 1911. Encore faut-il observer que ce coefficient 6,26 ne tenait pas compte des indemnités communes à tous les employés de l'Etat : indemnités de résidence, indemnités pour charges de famille.

Le coefficient 6,26 est une moyenne générale : la moyenne du relèvement des traitements est 5,86 à Paris et 6,66 en province.

Les petits traitements (3,000 francs annuels et au-dessous en 1911) ont été portés, pour un fonctionnaire marié ayant 2 enfants : à Paris à 7,73 et en province à 8,36 et 7,80, par rapport à ce qu'ils étaient en 1911.

Les traitements moyens (6,000 à 12,000 francs annuels en 1911) d'un fonctionnaire marié, ayant deux enfants, ont été portés : à Paris, au coefficient 6,63; en province, aux coefficients 6,56 et 6,68, suivant la population des communes.

Les traitements de 12,000 à 25,000 francs en 1911 d'un fonctionnaire marié, ayant deux enfants, ont été portés : à Paris, au coefficient 6,16, en province aux coefficients 5,81 et 5,87 suivant la population.

Seuls les traitements qui étaient supérieurs à 25,000 francs à Paris, en 1911, n'ont pas été élevés au coefficient 5, correspondant à la dévalorisation du franc. Ils sont aux coefficients : 4,44 pour les célibataires, 4,53 pour un fonctionnaire marié, père de deux enfants.

Les fonctionnaires et les économies budgétaires

Le comité de défense et d'entr'aide des fonctionnaires nous communique :

La commission exécutive du comité de défense et d'entr'aide des fonctionnaires réunie à propos des décrets-lois :

Met en garde le gouvernement contre une politique de retraites massives faites au petit bonheur sans aucun plan consécutif de réforme *mûrement* et *soigneusement* étudié, politique dont les conséquences auraient pour effet de nuire à l'intérêt général.

En imposant sans étude préalable, dans des limites budgétaires fixées à l'avance, à chaque département ministériel le soin d'opérer sa propre économie, il pourrait s'ensuivre, pendant le but poursuivi, des compressions arbitraires.

Estime : 1° qu'avant d'envisager des mesures d'économie, il convient de s'entendre sur la véritable signification du mot « fonctionnaire ». Un fonctionnaire est un agent *recruté au concours* et affilié aux pensions civiles.

Tout agent nommé à un emploi non recruté au concours est un « auxiliaire » et devrait, comme par le passé, être affilié à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse;

2° Que des économies sérieuses peuvent être réalisées dans chaque département ministériel sur le personnel supérieur, par la fusion de bon nombre de directions ou de bureaux, créés depuis quelques années, ayant un effectif actuel excessivement réduit;

3° Qu'en ce qui concerne le département de l'éducation nationale qui s'oppose avec force, sans raisons plausibles, aux mises à la retraite, une très grosse économie peut être réalisée par une réduction notable des heures supplémentaires des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur, en élevant le maximum de leur service actuellement peu chargé;

4° Que, les fonctionnaires étant assujettis à la fois à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur le traitement, le prélèvement de 5 0/0 à 10 0/0 est manifestement trop élevé.

Qu'il y aurait lieu d'étudier avec plus de mesure et d'équité une véritable progression mathématique du prélèvement, au lieu de s'attacher à frapper plus fort les petits parce qu'ils forment le nombre.

Manifestation d'amitié franco-yougoslave

La remise du drapeau offert par le roi Alexandre à la société de secours mutuels des ouvriers yougoslaves de la Moselle «Prince-André» a donné lieu, hier, à Metz, à une manifestation franco-yougoslave; les ouvriers serbes, croates, slovènes ont déposé une superbe couronne au pied de la statue élevée au poilu libérateur, devant laquelle la cérémonie s'est déroulée en présence des représentants du préfet et du gouverneur, du maire de Metz, des sociétés d'anciens combattants français.

C'est M. Robert Sérot, ancien ministre, député de Metz, qui a remis le drapeau à la société, après avoir rappelé que l'amitié de la France et de la Yougoslavie, amitié basée sur un commun désir de paix, a été cimentée dans le sang des Français et des Serbes; il a évoqué des souvenirs de l'armée d'Orient et célébré les vertus et le courage du peuple yougoslave.

M. Chappel, président de la fédération mosellane des Poilus d'Orient, a, lui aussi, rappelé l'héroïsme des Serbes et affirmé que les Yougoslaves de la Moselle trouveront toujours un ami, un camarade dans chaque poilu d'Orient.

M. Mitschich, consul royal, a remercié les personnalités et dit que la France et la Yougoslavie sont unies par des liens fraternels que rien ne saurait briser.

La *Marseillaise* et l'*Hymne royal* ont terminé la cérémonie.

Les assurances sociales

Après étude du projet de loi concernant la réorganisation des services de la caisse générale de garantie, la chambre de commerce de Paris, adoptant les conclusions d'un rapport présenté, au nom de la commission du travail et des questions sociales, par M. Jacques Lebel, a émis le vœu suivant :

Qu'avant tout vote du projet de loi numéro 2,875 ou de projets similaires :

1° Des précisions supplémentaires soient demandées sur le budget actuel de la caisse générale de garantie et l'incidence que pourraient avoir sur ce budget les mesures proposées;

2° Une étude soit faite des conditions dans lesquelles les services de la caisse générale de garantie pourraient être allégés d'une partie de leur tâche, qui fait double emploi avec celle des caisses primaires;

3° Des dispositions soient prises pour qu'aucune partie des dépenses engagées au titre des assurances sociales ne tombe à la charge du budget général.

L'ASSASSINAT DE M. PRINCE

Autour de l'enquête

A Dijon, la journée d'hier fut des plus calmes, et si M. Rabut, juge d'instruction, et M. Barrat, procureur de la République, vinrent au palais comme ils y étaient venus la veille, leur présence n'y fut provoquée par aucun acte d'instruction méritant d'être noté. Ayant, au tout dernier moment, renoncé à quitter provisoirement Dijon pour Marseille, ainsi qu'il avait été dit, Me Milani est venu, dans la matinée, rendre visite aux deux magistrats, et comme il les remerciait de leur extrême obligeance, le court dialogue que voici s'établit entre l'avocat de Spirito et M. Barrat :

— Je regrette, dit ce dernier, de ne pouvoir être aussi aimable avec votre client.

— Avez-vous donc contre lui de telles armes?

— Soyez convaincu que nous n'avons pas agi à la légère. Demain, à midi, il y aura peut-être du nouveau pour vous.

— Un événement sensationnel?

— Qui sait... En tout cas, il y aura du nouveau... Peut-être un témoignage important.

Sur un ordre venu de Paris, Spirito a été mis au secret le plus absolu, mais il a été autorisé, ce que Me Milani a pu lui annoncer, à faire venir ses repas du dehors. D'autre part, interrogé sur une nouvelle télégraphiée de Marseille et selon laquelle il avait, peu avant son départ de cette ville, reçu dans un café où se réunissaient d'habitude Carbone et ses amis une importante confidence, Me Milani fit la déclaration suivante :

Il est parfaitement exact qu'un des amis de mon client m'a assuré que Carbone détenait un document important — ou plutôt une copie du document, l'original étant en lieu sûr. Ce papier, dont j'ignore la teneur, prouverait la forfaiture de plusieurs personnalités de la police et du monde parlementaire. Ce serait pour s'emparer de ce terrible document qu'on aurait arrêté Carbone et ses deux meilleurs amis, Spirito et de Lussats. En tout cas, l'ordre d'arrestation venu à Marseille émanait de la Sûreté générale de Paris.

Me Marcel Ceccaldi a pu, hier, s'entretenir à la prison avec ses deux clients, Carbone et de Lussats. Le premier a pu préciser certaines des déclarations qu'il avait faites à son défenseur quant à l'emploi de son temps entre le 18 et le 25 février.

Le 17 février, aurait dit de Lussats à Me Ceccaldi, je suis allé à San-Remo dans ma voiture. J'avais un passeport monégasque, mais pas de triptyque. J'ai payé 25 lire à la douane italienne. J'ai signé un registre; on m'a remis une fiche valable vingt-quatre heures.

Le 18, de Lussats assiste à une course cycliste à la Turbie. Après la course, il prend le thé au « Couvent-de-Lagué ». Etait-il seul ? Non, il avait auprès de lui deux personnes dont il donne les noms : M. Antonelli et Mme Robert. Il se rappelle même qu'il acheta au « Couvent » un pot de figues pour sa mère.

Le 19 ou le 20, mais plutôt le 19, je suis allé à une vente judiciaire à la gare de Cabbé-Roquebrune. J'y ai vu MM. Jiaume père et fils (le père est administrateur du Monte-Carlo palace) et M. Guizol, marchand de vins à Monaco.

Le 19 ou le 20, probablement le 20, j'ai changé de 200 à 250 lire à une banque italienne devant le Monte-Carlo-Hôtel. L'employé, un Italien, a enregistré mes nom et adresse. Je crois même qu'il a écrit Lussato ou Delussato.

Le 20 ou le 21, vraisemblablement le 21, il a un accident d'auto devant la poste de Monte-Carlo. Sa voiture endommagea quelque peu un tramway Nice-littoral. L'employé du tramway prit son nom et son adresse pour son rapport. L'agent qui était là, connaissant parfaitement de Lussats, n'eut rien à lui demander pour son propre rapport.

Le lendemain de la vente à la gare de Cabbé-Roquebrune, je me rappelle, précise encore de Lussats, que M. Jiaume père est venu pour me voir au Carlton-Hôtel, à Menton. J'étais couché, et M. Jiaume me fit dire par le portier qu'il devait aller le lendemain à Nice pour un procès et que je lui apporte la clef d'une villa appartenant à un de ses amis. J'ai porté cette clef le lendemain.

A la Sûreté générale, six employés de l'hôtel Carlton ont été entendus. Il leur fut demandé s'ils avaient remarqué que de Lussats portait d'habitude une bague de grand prix qu'on trouva sur lui quand il fut conduit rue des Saussaies, et dont la provenance serait des plus suspectes.

Ils répondirent que leur attention n'avait pas été attirée par ce bijou, mais ils ont affirmé que de Lussats avait quitté l'hôtel le 9 février, pour n'y revenir que le 16 mars.

Carbone et de Lussats seront transférés vraisemblablement demain de Paris à Dijon, où ils seront écroués après avoir subi, dans le cabinet de M. Rabut, un interrogatoire d'identité.

Le Décor de la vie

AU MUSÉE DU LOUVRE

Qu'il y a loin du Louvre encombré que nous avons connu au Louvre dont un numéro du *Bulletin des musées*, celui de janvier 1934, donne des vues comparatives! En décidant ses collaborateurs à regrouper leurs collections, à échanger leurs emplacements, à pratiquer une sorte de remembrement, en assurant une liaison plus suivie entre eux et les architectes du palais, en dégageant de ces conversations les idées directrices d'un nouveau plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement du Louvre, M. Henri Verne, directeur des musées nationaux, a fait, lui aussi, de l'urbanisme. A ce titre, il relève d'une chronique qui s'efforce de replacer les choses du goût et de l'art dans le cadre d'une discipline plus générale. Chacun des conservateurs en relève aussi pour la manière dont, à l'intérieur de ce plan d'ensemble, il a présenté les œuvres d'art de « son département ». J'envisage moins celles-ci sous l'angle de leur intérêt artistique ou archéologique que de leur présentation.

A ce mot, que j'emprunte au vocabulaire des décorateurs, les conservateurs préfèrent celui de muséographie. Rien que cette préférence aide à mesurer la distance qui sépare les conceptions de l'esthétique et celles de l'archéologie. Prétendre faire une science de l'arrangement d'une exposition n'est pas tout à fait dépourvu de pédantisme. J'aime mieux, quant à moi, le mot de présentation : il implique, avec plus de modestie, le désir de montrer un ouvrage humain sous le jour le plus favorable. J'ai souvent exprimé le regret qu'une erreur fondamentale, qui date du temps de Louis-Philippe, mais qui a été perpétuée avec éclat par M. de Nolhac, ait fait du palais de Versailles, ancienne demeure de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, un musée d'histoire. Ce serait en commettre une autre que de donner le pas dans un musée à l'archéologie sur l'art. Les conservateurs du Louvre ont souvent eu des trouvailles de situation, d'éclairage qui jettent un jour original sur les chefs-d'œuvre; mais entraînés, quelquefois, par une sorte de déformation professionnelle, ils se laissent aller à leur vieille habitude qui est de montrer, comme ils disent, des « influences », des « filiations », des « chronologies », d'ailleurs discutables.

J'en ai discerné quelques symptômes aux deux salles de primitifs italiens que j'ai visitées l'autre jour (1). Il m'en est apparu de plus significatifs encore aux salles de la sculpture du moyen âge et de la Renaissance, où je voudrais entraîner aujourd'hui le lecteur. Elles se trouvent maintenant aménagées, sous la grande galerie dite du Bord-de-l'Eau, effectivement le long du quai, entre les guichets et les locaux que le ministère des beaux-arts s'efforce de reconquérir sur le ministère des finances. On y entre par la porte de La Trémoille, sous les guichets dans l'axe desquels s'alignera le futur pont du Carrousel.

Le premier spectacle qui s'offre aux regards fait concevoir les plus grandes espérances sur ce que l'on verra par la suite, mais qui causera quelque déception. Franchi le seuil, quelques degrés vous élèvent à un niveau supérieur, comme pour détacher l'homme de la rue, que vous êtes, de ses préoccupations. Ainsi, le constructeur d'un théâtre s'efforce de séparer le spectateur de ses préoccupations quotidiennes par une suite progressive de paliers psychologiques, avant de l'introduire dans le monde imaginaire de la scène. De même, l'architecte collabore avec le « muséographe » pour préparer l'esprit du visiteur à la compréhension des chefs-d'œuvre. Il doit y collaborer d'autant plus qu'une sculpture ne peut, comme une peinture, s'enfermer dans un cadre, et qu'il faut, par de l'espace, par des surfaces nues, par des volumes assez considérables, par un dépouillement de l'atmosphère, donner cette sensation d'« îles de l'art », qu'assure le cadre aux tableaux, ainsi que nous l'avons vu à propos des primitifs italiens.

M. Ferran, architecte du Louvre, n'y a pas failli. On ne peut que le féliciter pour la manière dont il a facilité sa tâche au conservateur, M. Paul Vitry. Les degrés qui accèdent au niveau du musée, l'épaisseur des murs dans les embrasures des fenêtres, la muraille savamment appareillée, la voûte nue sont par eux-mêmes des invitations de l'architecture à la sculpture. Le portail si pleinement, si exactement cintré du prieuré d'Estagel, dans le Gard, qui se dresse en face de moi, dès l'entrée, prend tout son sens plastique. Les chapiteaux de la Vendange, provenant de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean, le *Saint-Michel terrassant le dragon*, qui provient de Nevers, appartiennent au même système plastique, très proche encore de celui des sarcophages gallo-romains. Seul le matériau employé au gré des régions, ici plus friable, là plus dur, entraîne des modalités d'expression inhérentes à la qualité de la pierre plus qu'à une volonté préalable de style. Le marbre rouge du cloître de Saint-Genis-des-Fontaines, dans les Pyrénées-Orientales, évoque le marbre de Campan des carrières pyrénéennes qui fut employé, plus tard, au Grand-Trianon. Des tailloirs s'éclairent d'un jour nouveau, alors qu'ils s'enfermaient jadis dans le secret de la pénombre.

La deuxième salle est moins heureuse; le point de vue archéologique l'y emporte sur le point de vue esthétique. Certes celui-ci reçoit une satisfaction dans la manière dont on a disposé, au deuxième plan, un Christ en croix; mais le rapprochement d'une statue de Saint-Louis représenté sous les traits de Charles V avec le Charles V attribué à André Beauneveu est discutable. La juxtaposition sur un des murs de trois *Vierges à l'Enfant*, sous prétexte qu'en chacune d'elles se répète le geste de l'enfant caressant le menton de sa mère, aurait dû être interrompue, ne fût-ce que pour l'arrangement des lignes, par les deux statues de bois qui les encadrent. Une telle réunion est une vue de l'esprit plus que de l'art. De même il conviendrait de baisser la tapisserie rose, verte et bleue qui leur sert de fond. Ou l'on voulait mêler les arts mineurs et les arts majeurs, ou l'on voulait les séparer ; dans l'un et l'autre cas, il fallait le faire franchement. Pareille remarque s'impose en présence du tombeau de Philippe Pot, qui forme le motif principal de la salle suivante. On devait y supprimer la tapisserie tirée de la suite des *Chasses de Maximilien* ou la descendre davantage; dans le deuxième cas, le gisant, une statue patinée de vieil or, se fût enlevé sur un fond de verdures bleues; dans le deuxième, les considérations sculpturales eussent prévalu sur les séductions du pittoresque, et la lourde dalle portée par ses pleurants eût reconquis son aspect saisissant de funérailles à la démarche pesante; mais alors, pour mieux rendre sensible ce mouvement en puissance qu'on dirait scandé par une sourde marche funèbre, il eût fallu faire le vide autour de ce convoi terrible, écarter devant la mort qui s'avance sur un parvis de cathédrale les œuvres d'art qui ne sont qu'agrément. Par parenthèse, pourquoi placer aussi haut dans cette même salle des statuettes qui demanderaient à être ramenées plus près de l'échelle humaine ? Pourquoi une figurine de femme porte-t-elle sur le front le numéro 461 ? Pourquoi le corps potelé de l'enfant Jésus, taillé dans la pierre par le ciseau de Ligier Richier, qui ce jour-là avait le sourire, est-il couvert de graffiti ? Ces détails ne révèlent pas une surveillance très attentive des œuvres d'art.

Mais j'en arrive aux salles où se manifeste la culture de la Renaissance. La première, consacrée particulièrement à l'œuvre de Germain Pilon, eût gagnée à être plus concentrée en ses effets. Un sentiment d'hésitation, pour ne pas employer un mot plus désagréable, apparaît dans la salle suivante, qui devrait être dominée par le génie tyrannique de Michel-Ange. Je me suis laissé dire que le conservateur était particulièrement fier de la manière dont il avait présenté les deux esclaves primitivement exécutés dans le marbre, par Buonarrotti, pour le tombeau du pape Jules II. Il convient de rappeler que ces statues, plus grandes que nature, furent données en 1550 par Robert Strozzi au roi Henri II, puis par celui-ci au connétable Anne de Montmorency, qui les utilisa dans la décoration d'une des façades du château d'Ecouen. Leur pedigree, qui en fait les victimes constantes d'un elginisme contre lequel je ne cesse de m'insurger, ne saurait donner aucune indication sur leur présentation. Mais en dehors de l'histoire, est-ce que des considérations relatives à la seule proportion n'étaient pas capables d'éclairer le conservateur? Il ne paraît pas y avoir été assez sensible. Certes, les deux esclaves s'éclairent bien à la place qu'il leur a donnée, à gauche et à droite de l'entrée. Je ne veux pas contester, pour l'instant, la manière dont on les a nettoyés, ni dans quelle mesure ce nettoyage insolent contribue à leur éclairage; mais je dois, pour les voir, me retourner en arrière, alors que des œuvres d'une importance aussi capitale devraient se présenter face à moi, visiteur. Or, en face de moi, qu'y a-t-il? La porte du palais Stanga, à Crémone, tout entière construite dans un marbre pareil à de la cornaline, et décorée de scènes mythologiques sur le thème d'Hercule, ainsi que des figures des empereurs et des seigneurs de la famille des Sforza. Là, et non ailleurs, il fallait mettre les deux esclaves.

Ce n'est point non plus témoigner d'un sens très juste de la proportion que de rassembler sans les dissocier suivant leur « échelle » une fontaine élégante, mais mièvre, des gisants destinés au tombeau de Henri II à Saint-Denis, le

(1) Cf. le *Temps* du 28 mars 1934.

FEUILLETON DU *Temps* DU 4 AVRIL 1934

LA MUSIQUE

Pour la défense de l'enseignement musical dans les lycées.
Correspondance.

Dans les jours tumultueux que nous vivons on n'a prêté que peu d'attention à une circulaire qui met de nouveau en cause la pédagogie musicale dans l'enseignement secondaire, dont le principe avait été si péniblement acquis. Plusieurs maîtres « certifiés de musique » dans les lycées de province m'écrivent pour me signaler qu'une récente instruction ministérielle les met dans l'impossibilité de continuer leur œuvre. Déjà pitoyablement récompensés de leurs ardeurs, ils sont désormais considérés comme des hôtes fâcheux dans le corps enseignant.

Il y a un mois, ils ont été avisés par l'inspection académique que les indemnités qui leur étaient allouées depuis plusieurs années étaient purement et simplement supprimées pour la prochaine année scolaire. La tâche, nécessaire et tant de fois définie, à laquelle ils s'appliquaient avec une obstination qu'on peut bien dire désintéressée va prendre fin. Quels que soient les motifs invoqués, on ne saurait admettre pareil changement de système.

Pous s'en faire une juste idée, il convient de rappeler brièvement les conditions dans lesquelles la musique est inculquée aux élèves de nos établissements scolaires, à tous les degrés. Aucune épreuve de solfège élémentaire n'est imposée aux candidats désireux d'obtenir le certificat d'études primaires. Les instituteurs ne sont tenus qu'à faire apprendre aux enfants « cinq chansons » qui figurent au programme. Les cours de solfège sont obligatoires dans l'enseignement secondaire féminin, à tous les échelons. De ce fait quelques précieuses chorales ont pu être constituées dans les collèges de jeunes filles.

Mais dans l'enseignement secondaire masculin l'étude de la musique n'est que de hasard et de rencontre. L'arrêté ministériel du 3 juin 1925 introduisait dans le plan de l'instruction secondaire l'histoire de la musique ainsi que l'explication des chefs-d'œuvre de la littérature sonore. Quatorze conférences étaient prévues dans chaque programme annuel.

La réforme répondait à des vœux précis et qu'il n'était plus permis de négliger. Quoique limitée au strict nécessaire, elle n'a été essayée qu'avec mollesse. Rares ont été les proviseurs qui lui ont donné la portée voulue. La dernière circulaire ministérielle en ruine définitivement tout effet.

Afin que les conséquences vous en apparaissent clairement, examinons la situation faite à un professeur de musique « délégué » dans un lycée de garçons en province. Prenons pour exemple le lycée de Cherbourg. Une « déléguée », fort érudite, pleine d'intelligence et de cœur, y a fondé et formé, il y a six ans, une chorale mixte (grâce à l'appoint des jeunes filles qui suivent en assez grand nombre la classe de philosophie). Cette chorale compte une quarantaine d'exécutants, et a déjà interprété *la Passion selon saint Matthieu* de Jean-Sébastien Bach, *Israël en Egypte* de Haendel, *la Création* de Haydn, *le Requiem* de Mozart, des passages d'*Obéron* de Weber, du *Tannhæuser* de Wagner, de *la Damnation de Faust* de Berlioz, des *Béatitudes* de César Franck, *la Lyre et la harpe* de Saint-Saëns, *la Damoiselle élue* de Debussy, des ouvrages de Glinka, Goossens, Arthur Bliss, etc. Une telle liste rend témoignage du goût, de l'activité et de la patience du professeur, qui consacre deux heures par semaine aux répétitions de son ensemble vocal pour la très modeste rémunération de mille francs par an.

De plus, notre « déléguée » fait gratuitement depuis six ans le cours d'histoire de la musique prévu par l'instruction officielle de 1925. Bien que facultatif, le cours en question est suivi par une soixantaine d'élèves; les exemples y sont fournis par la chorale, le disque ou les exécutants bénévoles de la région. En somme, la maîtresse de musique a entrepris là un travail des plus utiles. Elle a créé un foy